

**CENTRE DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE
EN ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE,
CENTRE J-E SIMARD
ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2016**

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 16

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Centre de transfert technologique en écologie industrielle, Centre J-E Simard

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Centre de transfert technologique en écologie industrielle, Centre J-E Simard, qui comprennent le bilan au 30 juin 2016, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

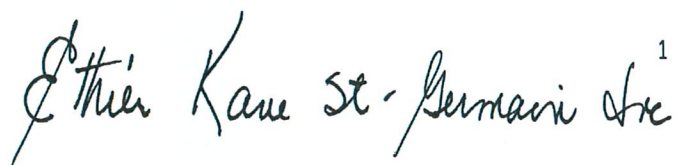
Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Centre de transfert technologique en écologie industrielle, Centre J-E Simard au 30 juin 2016, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

 Étienne Kame St-Germain Inc.¹

Sorel-Tracy, le 28 septembre 2016

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A109313

**CENTRE DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE EN ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE, CENTRE J-E
SIMARD**

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016

	2016	2015
PRODUITS		
Revenus de projets	685 725 \$	677 686 \$
Subvention du Ministère de L'Enseignement supérieur et de la Recherche du Québec	200 000	200 000
Subvention du Ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations du Québec	80 000	194 000
Subvention du Cégep de Sorel-Tracy	17 225	17 115
Cotisations	2 800	2 050
Intérêts	<u>233</u>	<u>57</u>
	<u>985 983</u>	<u>1 090 908</u>
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	734 791	797 514
Coût des projets	106 884	115 584
Chargés de projets	42 953	22 950
Professeurs chercheurs	54 143	47 066
Assurances	3 000	3 000
Fournitures de bureau	7 447	23 130
Taxes et permis	40 282	11 975
Honoraires	31 961	16 643
Loyer	1 880	7 917
Déplacements	3 386	5 159
Frais bancaires	399	179
Télécommunications	1 089	1 477
Colloques et perfectionnement	10 525	14 363
Publicité et promotion	9 324	13 502
Réceptions	2 622	2 736
Cotisations et associations	8 341	4 402
Intérêts sur emprunt bancaire	2 974	1 278
Intérêts sur la dette à long terme	5 464	3 606
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>-</u>	<u>45 174</u>
	<u>1 067 465</u>	<u>1 137 655</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(81 482) \$</u>	<u>(46 747) \$</u>

**CENTRE DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE EN ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE, CENTRE J-E
SIMARD**

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016

	Investi en immo- bilisations	Non affecté	2016 Total	2015 Total
SOLDE AU DÉBUT	107 657 \$	(166 502) \$	(58 845) \$	(12 098) \$
Insuffisance des produits sur les charges	-	(81 482)	(81 482)	(46 747)
Dette à long terme	<u>37 052</u>	<u>(37 052)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u><u>144 709</u></u> \$	<u><u>(285 036)</u></u> \$	<u><u>(140 327)</u></u> \$	<u><u>(58 845)</u></u> \$

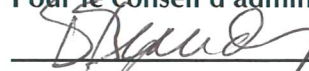
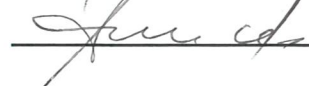
**CENTRE DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE EN ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE, CENTRE J-E
SIMARD**

BILAN

30 JUIN 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	- \$	90 199 \$
Dépôts à terme	-	76 294
Comptes clients (note 3)	156 291	119 471
Frais payés d'avance	<u>-</u>	<u>3 623</u>
	156 291	289 587
Immobilisations corporelles (note 4)	<u>2 315 508</u>	<u>2 447 203</u>
	<u>2 471 799</u> \$	<u>2 736 790</u> \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Découvert bancaire	150 087 \$	- \$
Emprunt bancaire (note 5)	40 000	-
Fournisseurs et frais courus (note 6)	140 354	225 791
Produits reportés	110 888	230 300
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 7)	39 650	24 436
Dette à long terme renouvelable au cours du prochain exercice (note 7)	<u>-</u>	<u>73 055</u>
	480 979	553 582
Dette à long terme (note 7)	20 789	-
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 8)	<u>2 110 358</u>	<u>2 242 053</u>
	<u>2 612 126</u>	<u>2 795 635</u>
ACTIF NET NÉGATIF		
Investi en immobilisations	144 709	107 657
Non affecté	<u>(285 036)</u>	<u>(166 502)</u>
	<u>(140 327)</u>	<u>(58 845)</u>
	<u>2 471 799</u> \$	<u>2 736 790</u> \$

Pour le conseil d'administration,

 , administrateur
 , administrateur

**CENTRE DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE EN ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE, CENTRE J-E
SIMARD**

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits sur les charges	(81 482) \$	(46 747) \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>-</u>	<u>45 174</u>
	(81 482)	(1 573)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 9)	<u>(118 634)</u>	<u>2 059 224</u>
	<u>(200 116)</u>	<u>2 057 651</u>
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>-</u>	<u>(158 825)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette de l'emprunt bancaire	40 000	(1 945 000)
Remboursement de la dette à long terme	(37 052)	(34 656)
Variation nette du Dû au Cégep de Sorel-Tracy	-	(60 000)
Variation nette des produits reportés	(119 412)	82 805
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	224 016
Variation nette des apports reportés	<u>-</u>	<u>(114 000)</u>
	<u>(116 464)</u>	<u>(1 846 835)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(316 580)	51 991
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>166 493</u>	<u>114 502</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (INSUFFISANCE) À LA FIN	<u>(150 087) \$</u>	<u>166 493 \$</u>
CONSTITUTION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	- \$	90 199 \$
Dépôts à terme	-	76 294
Découvert bancaire	<u>(150 087)</u>	<u>-</u>
	<u>(150 087) \$</u>	<u>166 493 \$</u>

1. STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme est un organisme sans but lucratif, qui est régi par la Loi sur les compagnies Partie III et son objectif est la recherche appliquée en écologie industrielle. Il est un organisme exempt d'impôt au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur le degré d'avancement des travaux en cours, la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles et l'estimation des salaires courus.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes clients.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent du découvert bancaire, de l'emprunt bancaire, des comptes fournisseurs, des salaires courus et de la dette à long terme.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits (suite)

Les revenus de projets sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux. Selon cette méthode, les revenus de contrats et les profits sont constatés proportionnellement au degré d'avancement des travaux lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Le degré d'avancement est déterminé en utilisant la méthode des coûts engagés qui consiste à comparer les coûts engagés à la date des états financiers à ceux de la dernière estimation du coût total des travaux à exécuter. Les contrats en cours sont évalués en tenant compte des coûts de main d'oeuvre, des matières premières et des frais généraux, incluant les profits estimés. L'organisme révisé régulièrement les coûts des contrats et lorsque les coûts totaux estimés excèdent les revenus prévus, une perte sur les contrats est constatée et imputée au coût des ventes.

Les cotisations sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Bâtiment	40 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel et outillage	10 ans
Matériel informatique	3 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations, destinés à couvrir les charges d'amortissement des exercices subséquents. L'amortissement est établi aux mêmes conditions que les immobilisations afférentes.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif

3. COMPTES CLIENTS

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Clients	<u>156 291</u> \$	<u>119 471</u> \$

Au 30 juin 2016, un client représentait 44 % du total des clients (25 % au 30 juin 2015)

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2016</u>		<u>2015</u>	
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>	<u>Valeur nette</u>
Bâtiment	1 453 411 \$	54 504 \$	1 398 907 \$	1 435 244 \$
Mobilier de bureau	38 600	3 860	34 740	36 670
Matériel et outillage	1 389 219	544 423	844 796	937 729
Matériel informatique	<u>45 544</u>	<u>8 479</u>	<u>37 065</u>	<u>37 560</u>
	<u>2 926 774</u> \$	<u>611 266</u> \$	<u>2 315 508</u> \$	<u>2 447 203</u> \$

**CENTRE DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE EN ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE, CENTRE J-E
SIMARD**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2016

5. EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire autorisé, d'un montant de 100 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus 3,5 % (6,2 %), est renégociable en février 2017 et est garanti par les comptes clients d'une valeur comptable de 154 891 \$.

6. FOURNISSEURS ET FRAIS COURUS

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Fournisseurs	57 114 \$	140 877 \$
Vacances courues	68 085	71 296
Salaires courus	8 617	11 378
Taxes à la consommation	<u>6 538</u>	<u>2 240</u>
	<u>140 354 \$</u>	<u>225 791 \$</u>

7. DETTE À LONG TERME

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Emprunt, remboursable par versements mensuels de 3 543 \$ incluant les intérêts au taux de 6,75 %, échéant en décembre 2017, garanti par des équipements d'une valeur nette comptable de 71 314 \$	60 439 \$	97 491 \$
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	39 650	24 436
Dettes à long terme renouvelable au cours du prochain exercice	<u>-</u>	<u>73 055</u>
	<u>20 789 \$</u>	<u>- \$</u>

Les versements en capital estimatifs à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2017	39 650 \$
2018	20 789 \$

**CENTRE DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE EN ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE, CENTRE J-E
SIMARD**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2016

8. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Bâtiment	1 398 909 \$	1 435 244 \$
Matériel et outillage	<u>711 449</u>	<u>806 809</u>
	<u>2 110 358</u> \$	<u>2 242 053</u> \$

**9. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU
FONCTIONNEMENT**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Débiteurs	(36 820) \$	(44 458) \$
Subventions à recevoir	-	1 889 887
Taxes à la consommation à recevoir	-	122 892
Frais payés d'avance	3 623	3 877
Fournisseurs et frais courus	<u>(85 437)</u>	<u>87 026</u>
	<u>(118 634)</u> \$	<u>2 059 224</u> \$

10. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues par l'organisme avec le Cégep de Sorel-Tracy, qui a la responsabilité de sa gestion, au cours de l'exercice :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Produits		
Subvention	17 225 \$	17 115 \$
Cotisations	150 \$	150 \$

**CENTRE DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE EN ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE, CENTRE J-E
SIMARD**

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2016

10. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Charges		
Professeurs chercheurs	54 143 \$	47 066 \$
Loyer	- \$	5 000 \$
Assurances	3 000 \$	3 000 \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

À la date du bilan, les soldes suivants sont dus aux apparentés ou dus par eux :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Fournisseurs et frais courus		
Fournisseurs	40 430 \$	33 788 \$

11. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail emphytéotique se terminant en décembre 2032 totalise 916 824 \$ et les versements estimatifs à effectuer, déduction faite des taxes foncières, au cours des prochains exercices sont les suivants :

2017	31 752 \$
2018	34 926 \$
2019	38 418 \$
2020	42 258 \$
2021	46 482 \$
Autres	722 988 \$

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses comptes fournisseurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et aux effets à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

13. OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

Au cours de l'exercice, l'organisme a eu recours au service de professeurs et a constaté une dépense de professeurs chercheurs en contrepartie de subvention du Cégep de Sorel-Tracy pour une valeur estimée à 17 225 \$ (17 115 \$ en 2015).

Ces opérations sont comptabilisées à la valeur de marché et n'ont généré aucun excédent dans les résultats.